

FICHE SIGNALÉTIQUE

Nom du fabricant : Tél. en cas d'urgence
(24 heures sur 24) :
BENJAMIN MOORE & CIE LIMITÉE (613) 996-6666
(CANUTEC)
101 Paragon Drive
Montvale, NJ 07645

=====

SECTION I - IDENTIFICATION DU PRODUIT

DÉNOMINATION COMMERCIALE : Uréthane acrylique Clair Cristal - Très lustré
CODE USINE : 422-00
SYNONYMES : Sans objet NOM CHIMIQUE : Sans objet
FORMULE MOL. : Sans objet NUMÉRO C.A.S. : Sans objet
NOM GÉNÉRIQUE : Revêtement polyuréthane
UTILISATION DU PRODUIT : Fini pour planchers

TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES : Non réglementé pour de petits contenants
APPELLATION RÉGLEMENTAIRE : s.o.
CLASSIFICATION : s.o. UN : s.o. GROUPE D'EMBALLAGE : s.o.

CLASSIFICATION SIMDUT : D2B, Autres effets toxiques

=====

II. INGRÉDIENTS DANGEREUX

INGRÉDIENT	NUMÉRO CAS	% (POIDS)	VLE	DL50/CL50
Propylèneglycol	57-55-6	1 - 5	n.é.	voie orale 20 g/kg (rat)
Dipropylèneglycol Éther monométhylrique	34590-94-8	1 - 5	100 ppm	voie orale 5 400 µL/kg (rat)
N-méthylpyrrolidone	872-50-4	1 - 5	non établi	voie orale 3 914 mg/kg (rat)

=====

III. DONNÉES PHYSIQUES

Les données physiques ci-dessous ne sont qu'approximatives et ne constituent pas des spécifications. Elles ne peuvent être utilisées que dans le contexte de cette fiche signalétique.

PLAGE D'ÉBULLITION (°C) : 100 - 190 DENSITÉ À 20 °C : 1,02 - 1,04
PRESSION DE VAPEUR (kPa) : 2,3 à 20 °C
DENSITÉ DE VAPEUR (air = 1) : >1
SOLUBILITÉ DANS L'EAU : Soluble VOLATILITÉ (% en vol.) : 68 - 75
POINT DE CONGÉLATION (°C) : < 0
SEUIL DE PERCEPTION OLFACTIVE : Inconnu
COEFFICIENT DE RÉPARTITION HUILE-EAU : Inconnu pH : 8 - 9,5

TAUX D'ÉVAPORATION (acétate de butyle = 1) : >1
ÉTAT PHYSIQUE : Liquide
APPARENCE ET ODEUR : Liquide fluide à faible odeur

=====
IV. RISQUES D'INCENDIE ET D'EXPLOSION

POINT D'ÉCLAIR (°C) : Sans objet MÉTHODE : Sans objet
LIMITES D'INFLAMMABILITÉ (% dans l'air) ; INFÉRIEURE : s.o.
SUPÉRIEURE : s.o.
TEMPÉRATURE D'AUTOINFLAMMATION (°C) : Inconnue
CLASSE D'INFLAMMABILITÉ : Liquide à base d'eau non combustible
CONDITIONS D'INFLAMMABILITÉ : Sans objet
AGENT D'EXTINCTION : s.o.
PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE :
Les contenants scellés exposés à une chaleur trop importante lors d'un incendie peuvent exploser.
Refroidir les contenants avec de l'eau en pulvérisation ou en atomisation.
RISQUES D'INCENDIE ET D'EXPLOSION :
Produit insensible aux décharges d'électricité statique et aux chocs mécaniques.
PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX :
Peuvent comprendre des oxydes de carbone, de l'azote et de la fumée.

=====
V. RÉACTIVITÉ

NIVEAU DE STABILITÉ : Stable
SITUATIONS À ÉVITER : Aucune.
INCOMPATIBILITÉ : Éviter les agents oxydants, ainsi que les bases et acides forts.
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX : Peut produire des oxydes de carbone et d'azote.
POLYMÉRISATION DANGEREUSE : Aucun risque
AGENTS DE POLYMÉRISATION À ÉVITER : Aucun

=====
VI. PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

VALEUR LIMITE D'EXPOSITION : Non établi
EFFETS DE L'EXPOSITION :
Il y a peu de risque que l'exposition à la vapeur ait des effets sur la santé. Les concentrations de vapeur sont généralement trop faibles à température ambiante pour qu'on puisse observer des effets sur la santé. Pendant la pulvérisation, éviter de respirer les embruns ou les retours de pulvérisation. En cas de contact avec les yeux, le produit peut provoquer une légère irritation mais on ne pense pas qu'il puisse endommager les tissus. Peut provoquer une irritation en cas de contact prolongé avec la peau. En cas d'ingestion, le produit peut provoquer une irritation de la paroi gastrique. Il peut aussi causer des nausées, des malaises, une dépression du système nerveux central et des vomissements. Toujours appliquer les règles de sécurité et d'hygiène adéquates décrites ci-dessous.

SYNERGIES TOXICOLOGIQUES : Aucune connue.

AUTRES RISQUES POUR LA SANTÉ :

Aucun des ingrédients n'est inscrit sur la liste des substances sensibilisantes, cancérogènes, ayant des effets toxiques pour la reproduction, tératogènes ou mutagènes.

TOXICITÉ AQUATIQUE : Non disponible

=====

VII. SOINS D'URGENCE

En cas d'inhalation, conduire la victime à l'air frais et pratiquer la respiration artificielle si l'on constate un arrêt respiratoire. S'assurer que la victime reçoive immédiatement des soins médicaux. En cas de contact avec les yeux, rincer à grande eau jusqu'à ce que l'irritation cesse. Si les symptômes persistent, s'assurer que la victime reçoive des soins médicaux. En cas de contact avec la peau, rincer à grande eau avec de l'eau froide. Utiliser du savon si possible. Retirer les vêtements souillés une fois l'aspersion commencée. Laver soigneusement les vêtements avant de les réutiliser. En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir. Maintenir la victime au repos et s'assurer qu'elle reçoive immédiatement des soins médicaux. Si la victime est consciente, lui faire boire 240 à 300 mL d'eau pour diluer le produit.

=====

VIII. MESURES PRÉVENTIVES

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUEL :

En espace confiné, utiliser un respirateur approuvé par le NIOSH pour la protection contre les vapeurs organiques et les embruns de pulvérisation de peinture. Porter des lunettes à coques étanches contre les éclaboussures chimiques. Porter des gants résistant aux solvants pour se protéger les mains.

MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT OU DE FUITE :

Confiner le déversement. NE PAS vider le produit dans les égouts. Par mesure de précaution, éliminer toutes les sources d'inflammation et utiliser des outils anti-étincelles. Absorber le liquide avec un matériau inerte.

MISE AU REBUT :

Mettre au rebut conformément aux règlements locaux.

ENTREPOSAGE ET MANIPULATION :

Garder le récipient fermé lorsqu'on n'utilise pas le produit. Conserver dans un endroit frais, bien aéré, à l'écart de toute source d'inflammation. Protéger du gel.

CONTRÔLES TECHNIQUES PARTICULIERS : Utiliser avec une ventilation appropriée.

=====

IX. RÉDACTION DE LA FICHE

SERVICE DES AFFAIRES RÉGLEMENTAIRES
BENJAMIN MOORE & CIE LIMITÉE

Mai 2009

(201) 573-9600

n.é. = non établi

s. o. = sans objet

=====

XX. EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ

Les renseignements contenus dans le présent document sont présentés en toute bonne foi, et nous pensons qu'ils sont exacts à la date inscrite ci-dessus. Mais ils sont fournis sans garantie d'aucune sorte. Les employeurs ne devraient les utiliser qu'en complément aux autres renseignements qu'ils auront rassemblés et procéder à une évaluation indépendante pour savoir dans quelle mesure les renseignements provenant des différentes sources sont complets et permettent d'assurer une utilisation adéquate de ces matériaux et de garantir la sécurité et la santé des employés. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer si ces données et renseignements respectent les lois et règlements fédéraux, provinciaux et locaux s'y appliquant.